

Image not found or type unknown



Mise sous tutelle au portugal

Par **Lilou2610**, le **23/07/2016** à **05:54**

Bonjour,rnrnJe ne pense pas que les droits français soit les memes que les droits portugais mais peut etre quelquun saura me renseigner.rnMon papa vit au portugal il est gravement malade depuis peu et a ete placé par sa femme dans une maison de retraite donc plus aucune recherche sur sa maladie mais plutot une attente de din de vie...rnAi je des droits decisionnaire etant donné quil est marié?rnrnMerci pour votre aide

Par **Visiteur**, le **23/07/2016** à **23:28**

Bonsoir,rnVous n'êtes pas sur place, son épouse oui,rnRestez en contact fréquent est votre devoir d'enfant mais la distance est un handicap pour un suivi permanent.rnrnVotre titre évoque une mise sous tutelle ?